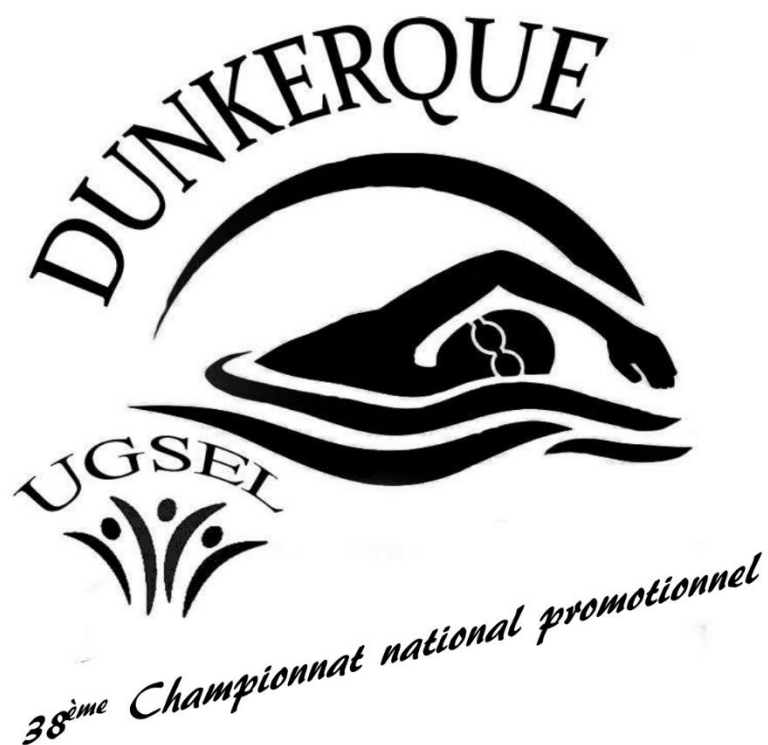


CIRCULAIRE D'INFORMATIONS

38ème CHAMPIONNAT NATIONAL DE NATATION PROMO SAINT POL SUR MER 30 et 31 mai 2023



FEDERATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

UGSEL NATIONALE
277 rue Saint Jacques – 75240 PARIS cedex 05
Site Ugsel : www.ugsel.org

Crédit  Mutuel



RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Correspondance UGSEL Nord Lille
Maison Paul VI -74, rue Hippolyte Lefebvre - 59042 LILLE
Mail : ugsel59l@ugsel.org
Directeur : Damien Arickx
Tél : 07 78 55 03 36

ACCUEIL

PASSAGE OBLIGATOIRE à l'accueil administratif pour la vérification des engagements, la récupération de la pochette délégation et à l'accueil sportif afin de vérifier les licences encadrants et les épreuves (les licences élèves seront vérifiés en chambre d'appel).

Accueil des délégations à Piscine Georges GUYNEMER 2 rue du Tornegat 59430 Saint Pol sur Mer

Le lundi 29 mai 2023 de 17h à 19h

&

Le mardi 30 mai 2023 de 7h30 à 8h30

Attention : une double file sera mise en place (droits d'engagement payés et impayés).

LIEU DU CHAMPIONNAT

Piscine Georges GUYNEMER
2 rue du Tornegat
59430 Saint Pol sur Mer

HEBERGEMENT et TRANSPORT

Aucune navette ne sera mise en place par l'organisateur.

L'hébergement est à réserver par vos soins auprès des hôtels ou autres
Nous vous invitons à utiliser le site de [l'office de tourisme de Dunkerque](#).

Lignes de bus : C4 arrêt Hirondelles – C1 arrêt Guynemer – C5

<https://www.dkbus.com>

RESTAURATION

Mardi midi : 11h00 – 13h00 – Panier repas (sandwich Thon, chips, fruits, fromage, biscuits, eau plate 50 cl) **proposé par le comité organisateur à manger sur le site de la piscine – 6,00 €**

Mercredi midi : Départ délégations : **11h30 – 13h30**. Possibilité de réserver les paniers repas proposés par le comité organisateur.

Tous les paniers repas (6,00 €) commandés seront facturés et non remboursables.
Passé le vendredi 19 mai, aucune commande ne sera prise en compte.

DROITS D'ENGAGEMENT - REGLEMENT ET QUESTIONNAIRE DE PARTICIPATION

12€ par nageuse et nageur.

En cas d'absence d'un ou plusieurs engagements et/ou participants, aucun frais ne seront remboursés.

A renvoyer à l'UGSEL NORD LILLE IMPERATIVEMENT pour le **vendredi 19 mai** par mail à ugsel59l@ugsel.org et ensuite par courrier avec le règlement à l'UGSEL Nord Lille – Maison Paul VI – 74 rue Hippolyte Lefebvre – 59042 Lille cedex

NOTE IMPORTANTE et RESPONSABILITE

Les accompagnateurs (Prof EPS, parents ou autres) ainsi que les chefs d'établissement sont directement responsables de la tenue de leurs athlètes et de tout dégât que ces derniers pourraient causer au cours de leur séjour. De plus, l'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

PRIMES KM

La prime kilométrique versée en 2023 pour la participation aux championnats nationaux est calculée sur une base proposée par l'UGSEL Nationale, par kilomètre et par jeune déplacé depuis l'établissement jusqu'au lieu du championnat (trajet aller et retour, référence dicoroute)

RECOMPENSES

Les récompenses par équipes seront remises le mardi 30 mai 2023 à l'issue de la première journée.

Les récompenses individuelles seront remises

- Le mardi 30 mai en cas de Finale Directe et avant les récompenses par équipes,
- Le mercredi 31 mai au fur et à mesure de la compétition (voir programme).

RECEPTION OFFICIELLE

Réception officielle prévue le mardi 30 mai à 17h00 dans les locaux de la piscine.

BUVETTE

Une buvette sera proposée sur le site de la piscine.

PASTORALE

Chaque délégation sera invitée, au moment de l'accueil, à tirer au sort une autre délégation pour faire sa connaissance et entretenir des liens fraternels au fil de l'eau...de la compétition !

SOUVENIRS

Un cadeau sera offert à chaque compétiteur présent.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES ET SPORTIFS

Pour toute question technique et sportive, contacter Geoffrey BRASSART, Responsable Technique des Compétitions : g-brassart@ugsel.org

ACCUEIL SPORTIF ET LICENCES

L'accueil sportif ne peut se faire qu'après passage à l'accueil administratif.

La licence de l'encadrant sera vérifiée le jour de l'accueil.

La participation au championnat ne sera validée sur place qu'après :

- signature du listing des participants individuels et par équipes fourni par les services nationaux,
- vérification de la licence encadrant,

Les licences élèves seront contrôlées à la chambre d'appel avant chaque course.

La licence devra OBLIGATOIREMENT être signée et avoir le tampon de l'établissement.
Pensez à les protéger sous plastique pour éviter toute détérioration.

Les licences spécifiques Jeunes Officiels seront à présenter au Responsable JO à l'appel du Jury.

Tous les licenciés doivent pouvoir prouver leur identité à toutes les compétitions.

Rappel [Article 9 des RG](#) La participation d'un établissement est soumise à la présence d'un encadrant licencié Ugsel, qu'il soit professeur d'EPS, personne participante à l'animation de l'association sportive ou accompagnateur ponctuel.

REGLEMENT

Se référer aux Règlements Généraux et Spécifiques 2022-2023 parus sur le site de l'UGSEL Nationale, www.ugsel.org

[Règlement Spécifique Natation Promo.](#)

Le nageur ou la nageuse qui ne présentera pas à la chambre d'appel sa licence ne participera pas à la compétition.

Port du bonnet de bain obligatoire (Celui de son AS, de la région, de la ville, neutre ou UGSEL)

LE BONNET DE BAIN DE CLUB EST INTERDIT

Interdiction de porter un short de bain, maillot bain type water-polo et double maillot de bain.

CHRONOMETRAGE

La chronométrie sera manuelle et un système de QR code sera mis en place pour accéder aux résultats mis en ligne sur le site de l'ugsel nationale.

REPRESENTANTS DES SERVICES NATIONAUX DE L'ANIMATION SPORTIVE

Geoffrey BRASSART – Didier CATTART – Béatrice DEL FARI – Benjamin PAULY - Alycia VENTURA BASTOS

JURYS

- Direction de la Compétition : Sébastien DUFRAIGNE
- Responsable Technique et Directeur de la compétition : Geoffrey BRASSART
- Représentant de la Commission Nationale de l'Animation Sportive : André WICQUART
- Responsable du Comité d'Organisation : Damien ARICKX
- Juge-Arbitre : Sébastien DUFRAIGNE
- Responsable des JO : Sébastien DUFRAIGNE
- Secrétariat : Geoffrey BRASSART - Béatrice DEL FRARI

Officiels FFN, Officiels UGSEL et Jeunes Officiels UGSEL

Merci de compléter le formulaire ci-dessous, **en cliquant sur le lien**, pour :

- Indiquer le jury si vous avez une équipe qualifiée,
- Indiquer si vous pouvez venir avec 1 ou plusieurs Jeune(s) Officiel(s).

[FORMULAIRE JEUNES OFFICIELS ET/OU JURY EQUIPES](#)

CHARTRE ETHIQUE ET SPORTIVE

Toute participation à un championnat implique l'acceptation de la Charte Ethique et Sportive (cf page 8)

COMMISSION DES RECLAMATIONS ET LITIGES ET PROCEDURES DISCIPLINAIRE

[Cf. Règlements Généraux Article 28.3](#)

[Conformément au Titre V des Règlements Généraux :](#)

[Article 28 RESERVES ET RECLAMATIONS](#)

[Article 29 SANCTIONS ET INSTANCES DISCIPLINAIRES](#)

USPORT

Il n'y a pas d'inscription à réaliser sur Usport. L'inscription sur Usport réalisée afin de participer aux compétitions qualificatives suffit.

Après la Commission de Qualification, qui s'est déroulée le **vendredi 14 avril 2023**, les qualifiés, individuels, relais et équipes, de chaque territoire ont été mis à jour au niveau national par le Responsable Technique des Compétitions.

Les enseignants doivent sur Usport :

- Supprimer les élèves qualifiés au Championnat National mais qui ne participeront pas.
- Modifier, si besoin, les participants de relais et par équipe

COMPOSITION DES RELAIS ET EQUIPES

Il n'y a pas de formulaire sur les compositions des relais et équipes pour le championnat national à communiquer avant la compétition.

La composition des relais et des équipes devra être complétée/modifiée par les enseignants EPS sur USPORT **au plus tard 96 heures avant le début des championnats** ; soit avant le **vendredi 26 mai 2023 à 9h00**.

Après cette date, les modifications sur Usport seront fermées. Les modifications de relais et d'équipes ne seront ensuite acceptées par le directeur de réunion et/ou le représentant de l'UGSEL nationale que sur présentation d'un justificatif (certificat médical, convocation à un examen, cas de force majeure avec attestation du chef d'établissement).

Si cela invalide le relais ou l'équipe, elles seront acceptées de droit.

Aucune modification ne sera prise en compte sur place hors du cadre des exceptions prévues par le règlement.

ORDRE DES NAGEURS DES RELAIS

L'ordre nominatif des élèves en relais sur les listes d'inscriptions, programmes et fiches de nages correspond à l'ordre d'inscription et non pas à l'ordre des nageurs

COMPOSITION DES RELAIS FINALISTES

En cas de finale, les encadrants d'AS pourront effectuer des modifications de leurs relais uniquement parmi les 5 noms (pour les relais F ou G) et parmi les 6 noms (pour les relais mixtes) enregistrés.

Les 4 nageurs des relais en question devront se présenter en chambre d'accueil.

Il n'y a aucun document à remplir.

REPARTITIONS DANS LES SERIES ET ORGANISATION DES FINALES

Les séries se feront sur **8** couloirs. Les FINALES A et B sur 8.

- Pour le 100 4N
 - Finale A à partir de **9** inscrits, sinon Finale directe sur l'horaire des séries.
- Pour toutes les autres épreuves individuelles
 - Finale B et Finale A à partir de **17** inscrits,
 - Finale A uniquement de **9** inscrits à **16** inscrits,
 - Sinon Finale directe sur l'horaire des séries.

Les séries des relais se dérouleront sur 6 couloirs

- Finale A à partir de 7 relais inscrits
- Sinon Finale directe sur l'horaire des séries.

Tout nageur ou nageuse ou relais qualifié(e) en FINALE A ou B doit obligatoirement y participer.

La liste des qualifiés(es) sera mise en ligne en même temps que les résultats des séries. Ceux qui ne pourraient pas participer à ces finales pour une raison sérieuse devront en informer le secrétariat afin de permettre le repêchage d'un(e) autre nageur(se).

Le juge arbitre et le directeur de la compétition se réservent la possibilité d'adapter ces modalités en fonction des circonstances particulières.

REGLE D'ATTRIBUTION DES TITRES DE CHAMPIONS NATIONAUX

Conformément aux Règlements Généraux Sportifs (article 24.2) et afin de garantir la qualité et la représentativité des titres officiels de l'UGSEL, les conditions minimales d'attribution fixées sont :

- 4 nageurs minimum dans l'épreuve et si moins de 4 nageurs dans l'épreuve alors il faut atteindre le minima de qualification direct pour être champion national.
- 4 relais minimum dans l'épreuve et si moins de 4 relais dans l'épreuve alors il faut atteindre le minima de qualification direct pour être champion national.

Dans tous les cas, les médailles sont attribuées.

VOL

L'UGSEL 59L décline toute responsabilité en cas de vol, d'oubli ou de perte de matériel et d'objets personnels. Veillez à ne rien laisser dans les vestiaires. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol (portable, mp3, vêtement etc.)

Les délégations recevront un code personnalisé pour les casiers. Un espace réservé dans la piscine (tribune ou espace dédié) sera mis en place sous forme de box ouvert.

LUTTE CONTRE LE DOPAGE

Les licenciés UGSEL peuvent faire l'objet d'un contrôle antidopage au cours de ce championnat selon les modalités arrêtées par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage. Dans cette éventualité, il est rappelé que tout participant à un championnat national suivant ou ayant suivi un traitement médicamenteux doit pouvoir fournir l'ordonnance prescrivant ces médicaments.

Se référer également aux articles 2 et 30 des Règlements Généraux Sportifs de l'UGSEL.





Fédération Sportive Éducative
de l'Enseignement Catholique

CHARTRE

ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le jeune s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'adulte est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'organisateur s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.



ÉDUIQUER ... TOUT UN SPORT !

UGSEL
FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05
TÉL : 01 44 41 48 50 - www.ugsel.org

PROGRAMME GENERAL

Ce programme n'est pas définitif, suivant la liste définitive des inscrits ce dernier pourra être modifié.

38e CHAMPIONNAT NATIONAL DE NATATION PROMO

Programme du LUNDI 29 mai 2023

17h00 - 19h00 : Accueil des délégations sur le site de la piscine et convivialité pour les adultes.

Programme du MARDI 30 mai 2023

7h30 : Ouverture des portes et accueil administratif et sportif jusqu'à 8h30

8h00 : Ouverture du bassin – Échauffement - Appel et réunion du Jury

8h45 : Evacuation du bassin fin de l'échauffement

9h15 : Cérémonie d'ouverture avec défilé du jury, mot d'accueil, pastorale et Hymne national La Marseillaise

9h30 : Début du championnat

Relais 4x25m Nage Libre Individuels BF – BG – B Mixte - MF – MG – M Mixte - C/JF – C/JG – C/J Mixte

Séries 25m Papillon BF – BG – MF – MG – C/JF – C/JG

Série 100m 4 Nages BF – BG – MF – MG – C/JF – C/JG

Série 50m Dos BF – BG – MF – MG – C/JF – C/JG

12h00 : Fin de la matinée de championnat

13h00 : Ouverture du bassin – Echauffement - Appel du Jury

13h30 : Evacuation du bassin et défilé du jury

13h45 : Reprise du championnat

Relais 4x25 4 Nages Individuels BF – BG – B Mixte - MF – MG – M Mixte - C/JF – C/JG – C/J Mixte

Séries 50m Brasse BF – BG – MF – MG – C/JF – C/JG

Série 50m NL BF – BG – MF – MG – C/JF – C/JG

16h15 Cérémonies protocolaires des finales directes éventuelles

Cérémonies protocolaires du Critérium Promo par Equipes

17h00 : Réception officielle sur site

Programme du MERCREDI 31 MAI 2023

8h00 : Ouverture des portes

8h30 : Ouverture du bassin – Echauffement - Appel et réunion du Jury

9h15 : Evacuation du bassin et Défilé du jury

9h30 : Début du championnat

Finales Relais 4x25m Nage Libre BF – BG – B Mixte - MF – MG – M Mixte - C/JF – C/JG – C/J Mixte

Finales 25m Papillon BF – BG – MF – MG – C/JF – C/JG

Finales 50m Dos BF – BG – MF – MG – C/JF – C/JG

Finales 100m 4 Nages BF – BG – MF – MG – C/JF – C/JG

Cérémonies Protocolaires (Relais NL, 25 Papillon, 50 Dos, 100 4 Nages hors finales directes)

Finales 50m Brasse BF – BG – MF – MG – C/JF – C/JG

Finales 50m NL BF – BG – MF – MG – C/JF – C/JG

Finales Relais 4x25m 4 Nages BF – BG – B Mixte - MF – MG – M Mixte - C/JF – C/JG – C/J Mixte

Cérémonies Protocolaires (50 Brasse, 50 NL et Relais 4 Nages hors finales directes)

12h30 : fin du championnat

Retrait des paniers repas pour départ des délégations